



26 mars 2020

N° 2020-79

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - mars 2020

## En mars 2020, le climat des affaires en France chute lourdement, tout comme celui de l'emploi

### Avertissement

Compte tenu du contexte de lutte contre la propagation du virus covid-19, les statistiques publiées dans ce numéro d'Informations Rapides peuvent être moins précises qu'à l'accoutumée.

Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 26 février et le 23 mars 2020. Toutefois, à partir du 14 mars, seules les réponses reçues par internet ont pu être traitées. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont pu rencontrer des difficultés à répondre. Les réponses collectées sont ainsi pour la plupart antérieures au 16 mars 2020, date de fermeture des établissements scolaires.

### *Le climat des affaires chute lourdement et de manière inédite*

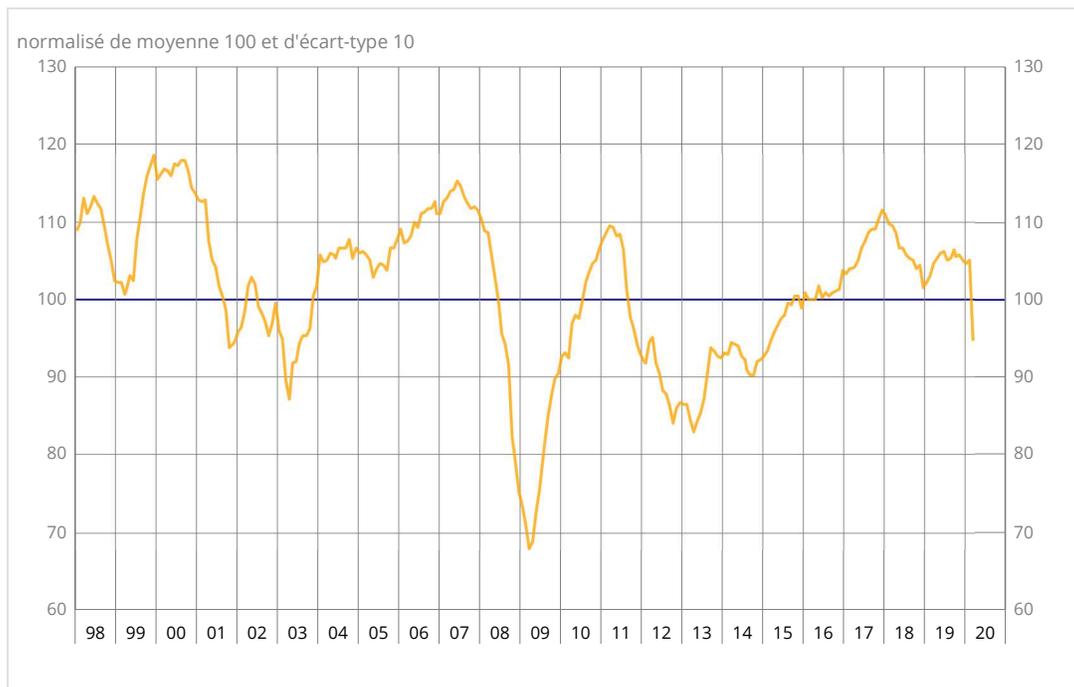
En mars 2020, le climat des affaires chute fortement. À 95, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd dix points et connaît sa plus forte baisse depuis le début de la série (1980).

La plus forte baisse datait précédemment d'octobre 2008, avec une chute de neuf points.

Comparés à ceux de février, les climats des affaires se détériorent très fortement dans les services (-14 points) et le commerce de détail (-13 points). Celui dans l'industrie perd trois points, tandis que celui dans le bâtiment reste stable à un haut niveau. Toutefois, en ce qui concerne ce dernier, il reflète essentiellement l'opinion des chefs d'entreprises avant le 16 mars, date de fermeture des établissements scolaires.

Le climat des affaires dans le commerce de gros, bimestriel, perd cinq points par rapport à janvier.

## Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

## Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

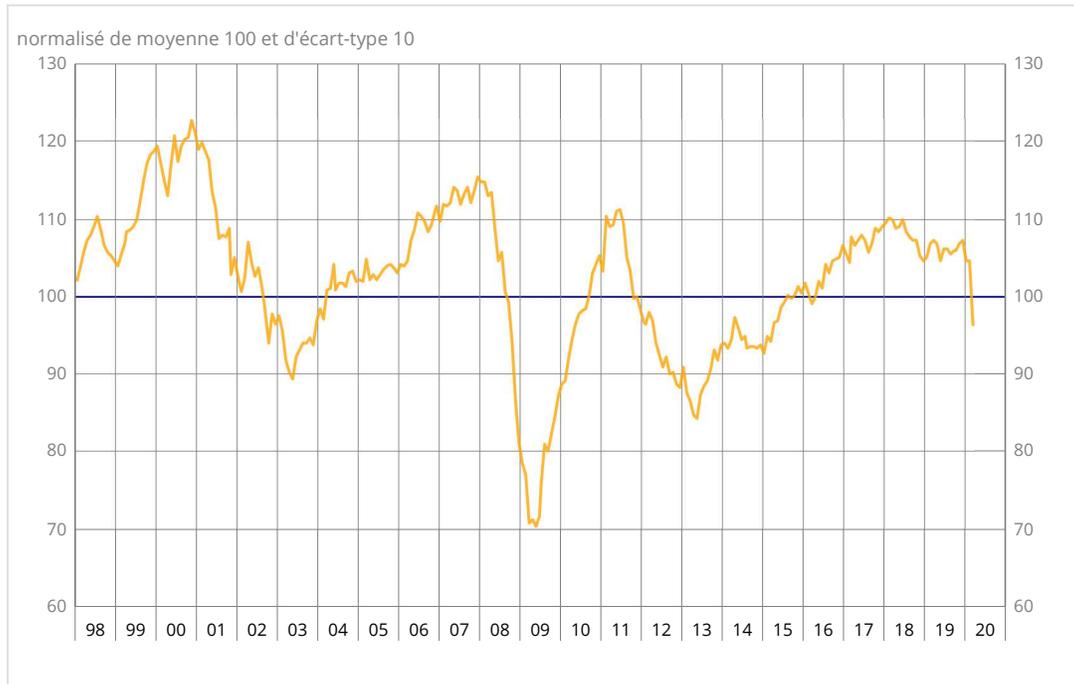
	Nov. 19	Déc. 19	Jan. 20	Fév. 19	Mar. 20
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>106</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>95</b>
Industrie	102	98	102	101	98
Bâtiment	111	111	111	112	112
Services	106	107	106	106	92
Commerce de détail	106	108	104	105	92
Commerce de gros	106		104		99
<b>Indicateur du climat de l'emploi</b>					
<b>Emploi</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>96</b>

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

### *Le climat de l'emploi chute lui aussi de manière inédite*

En mars 2020, le climat de l'emploi perd neuf points, sa plus forte chute depuis le début de la série (1991). La précédente plus forte baisse datait de novembre 2008, avec un recul de huit points. À 96, le climat de l'emploi passe nettement au-dessous de sa moyenne de longue période.

## Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Par rapport à sa première estimation en février 2020, l'indicateur synthétique du climat sectoriel des affaires dans le bâtiment de février a été révisé à la hausse d'un point. En sens inverse, les indicateurs synthétiques de climat sectoriel des affaires dans les services et dans l'industrie ont été révisés à la baisse d'un point. Ces révisions résultent essentiellement de l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs de climat sont inchangés.

### Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de retournement France est construit à partir de 14 soldes des enquêtes dans l'industrie, le bâtiment et les services. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Prochaine publication : le 22 avril 2020 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475